RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bilan 2016

DUNKERQUE PORT

Crédit photo :
Laurent Mayeux, Jean-Louis Burnod / Happy Day, Dunkerque-Port, Didier Carette / New Aero Image (NAI), Bernard Cartiaux, Serge Deroo / Freezoom

Déclinaison du PA2D

Validé en Conseil de Surveillance le 21 mars 2014, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D) est le document qui traduit la volonté, les objectifs et la déclinaison du développement durable dans l'aménagement portuaire, en fixant les orientations stratégiques de la gestion du territoire portuaire pour les années à venir. Il est pleinement intégré au Projet Stratégique 2014-2018 pour la partie « Politique de Développement Durable ». Elaboré avec le concours de nombreux acteurs publics et privés du territoire portuaire, le PA2D répond à la réglementation et aux recommandations nationales en termes d'association de la gouvernance et d'intégration des enjeux de développement durable sur le territoire dont le port à la charge.

Sur la base des enjeux identifiés du territoire portuaire, le PA2D, qui reste une démarche volontaire et innovante, intègre les différentes politiques sectorielles portuaires : économiques, sociales et environnementales.
Certaines des actions du PA2D sont directement pilotées par Dunkerque-Port, parmi lesquelles des productions de documents ou de politiques et des actions d'animation. D'autres, au contraire sont des actions d'accompagnement ou de partenariat, dans lesquelles le port a plutôt une position de participant actif aux côtés d'autres acteurs du territoire.

Lecture du document

Le bilan du PA2D présente l'avancement général des 5 orientations mises en œuvre sur le territoire portuaire en faveur d'un développement durable ainsi que les mesures associées.

Pour ces dernières, une information sur les faits marquants permet de mieux appréhender le travail accompli en 2016. Quelques indicateurs clés illustrent, de façon plus précise, les actions menées. Enfin, un tableau de bord récapitulatif synthétise en dernière page l'avancement général du PA2D et ses tendances évolutives :

En amélioration *En retrait* *En stagnation*

Mettre en œuvre une économie portuaire verte et socialement responsable

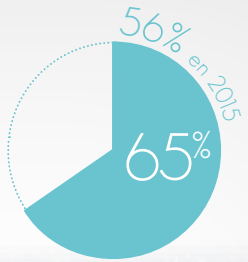

ORIENTATION 1

Recommandations environnementales aux entreprises de la ZIP

En 2016, Dunkerque-Port finalise son guide de bonnes pratiques environnementales et paysagères à destination des acteurs de l'aménagement de parcelles situées sur le territoire de la Zone industrielle portuaire (ZIP). Au delà de la législation en vigueur, ce document, joint au Cahier des charges d'occupation du domaine portuaire, a pour objectif de susciter, favoriser et encadrer la mise en œuvre d'un ensemble de pratiques et de modalités d'intervention plus respectueuses de l'environnement.

Assainissement et qualité des eaux

Conformément au plan d'investissement pluriannuel, la mise aux normes des assainissements pluviaux sur le territoire portuaire poursuit son déploiement au port Est. C'est le secteur de la réparation navale qui a fait l'objet cette année de dispositifs d'assainissement plus performants et adaptés afin de participer à l'amélioration de la qualité des eaux des bassins portuaires : des points de rejets ont été supprimés et remplacés par de l'infiltration par noues ou tranchées drainantes, tandis que ceux conservés ont été associés à des décanteurs. Au fil des années le suivi de l'indice biotique (I2EC), des bassins portuaires et zones littorales, montre une amélioration de la qualité des eaux.

Écologie industrielle et économie circulaire

L'an passé, une valorisation des démarches d'économie circulaire sur le territoire a été faite lors des rencontres nationales de l'écologie industrielle organisées en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), l'Agence d'Urbanisme Flandre-Littoral (AGUR) et ECOPAL. Depuis, Dunkerque-Port contribue au groupe de travail national animé par l'Institut de l'économie circulaire. En septembre, la toile industrielle a été actualisée par l'AGUR. Ce travail se poursuit pour en faire un outil dynamique, support de la stratégie d'économie circulaire du territoire. En outre, l'implantation actée de la société INDAVER sur le domaine portuaire va engendrer une synergie autour de son activité de traitement de résidus chlorés avec les sociétés voisines : fourniture d'acide chlorhydrique à la société ALIPHOS et production de vapeur valorisable par la société RYSSEN.

Indicateurs

403 T de déchets non dangereux collectés au GPMD

5 NOUVELLES ENTREPRISES partenaires de projets d'écologie industrielle

42 % des dispositifs Assainissement collectifs appartenant au GPMD mis aux normes

4.9 MILLIONS DE M3 de sédiments dragués

1 PROCÈS VERBAL ET/OU MISE EN DEMEURE pour pollution impliquant des navires

46 CAMPAGNES d'(in)formation et de sensibilisation RSE

Émissions gaz à effet de serre

Les révisions du Bilan des gaz à effet de serre (BEGES) de l'établissement portuaire ainsi que le plan d'actions afférent, ont été validés en 2016. Grâce à la rénovation du patrimoine bâti et aux investissements réalisés pour une meilleure efficacité de l'éclairage des quais, Dunkerque-Port a réduit de plus de 7% ses émissions de GES depuis 2011. Il faut noter aussi que la principale source d'émissions de GES reste la consommation d'électricité, directement liée aux besoins en pompage des écluses et qu'un effort remarquable a été fait sur la consommation combustibles fossiles qui a diminué de 22%.

Enfin l'amélioration des accès nautiques au port Ouest permet des économies environnementales significatives, en rendant possible l'escale de navires «capesize» nouvelle génération qui limitent les émissions de gaz à effet de serre grâce à la massification du fret maritime.

Dragages et environnement

Indispensables au maintien de l'accessibilité des navires à l'ensemble des infrastructures portuaires, les opérations de dragages suivent les prescriptions du Schéma Directeur des Dragages initié il y a une décennie. Des analyses sédimentaires sont réalisées chaque année pour définir la gestion et le devenir des sédiments issus des dragages d'entretien. L'outil d'archivage I-dragage déployé par Dunkerque-Port assure la traçabilité des échantillons. Enfin, la valorisation des vases non immergeables entre dans la logique d'économie circulaire à travers le partenariat pour la chaire EcoSed (ECOnomie circulaire des SEDiments) qui vise à créer une dynamique scientifique et technologique autour de la gestion des sédiments portuaires et fluviaux en vue de développer des voies de valorisation pertinentes dans des applications routières ou des produits en béton. Le Plan de Gestion du Trait de côte, outil de valorisation des sables contre l'érosion côtière est quant à lui en voie de finalisation.

Transport matières dangereuses

Dunkerque-Port a mis à jour l'an passé son plan de gestion des déchets d'exploitation et résidus de cargaison en provenance des navires, et propose les infrastructures adéquates pour les traiter (mise à disposition de points MARPOL, procédure de déclaration de prise en charge des déchets, mise en relation avec opérateurs agréés, etc.). Concernant la gestion plus spécifique des risques liés au transport des matières dangereuses, Dunkerque-Port applique des règlements nationaux déclinés au plan local par des arrêtés préfectoraux. La Capitainerie (bureau sécurité matières dangereuses) veille à sécuriser l'accueil des navires ainsi que le passage d'ouvrages, et utilise pleinement les outils SIRENE et TIMAD afin de suivre les flux de TMD en provenance des navires maritimes et fluviaux. En 2016, ce sont ainsi 310 357 Tonnes qui ont transité par conteneur. Enfin, concernant le volet routier, la séparation des trafics poids lourds, par les nouveaux aménagements du terminal ferry, a permis une sécurisation des passagers.

RSE

La rénovation du bâtiment Guillain, siège social de Dunkerque-Port, a marqué l'année 2016. Ces travaux ont occasionné des déménagements qui se sont succédé avec succès. Le bâtiment offre à présent de meilleures conditions de travail aux salariés. Orientation des postes de travail, luminosité, salle de repas, parking deux-roues participent aux bien-être du personnel ainsi qu'à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

La prévention, la sécurité et la santé des personnes sont une priorité de Dunkerque-Port. Cette démarche volontariste est nécessaire compte tenu des risques importants auxquels sont confrontés les personnes et les biens sur la zone portuaire. Des exercices (POLMAR, incendie, ...) sont régulièrement effectués pour tester la réaction des agents portuaires face à des situations d'urgence. Tous les salariés du port sont bien évidemment concernés par cette démarche, mais également les salariés des entreprises extérieures qui interviennent sur le Port. Pour chaque chantier, l'analyse des risques et la définition des mesures de prévention font l'objet d'un plan de prévention (PDP). Des plans d'assistance environnement (PAE) complètent aujourd'hui le dispositif au regard des enjeux environnementaux identifiés lors des chantiers.

En 2016, l'audit de suivi ISO 9001 était complété par un passage à la version 2015 de l'ISO 9001. A l'issue, l'organisme LRQA a recommandé le port à la nouvelle certification.

Partenariats

Dans la continuité des années précédentes, le partenariat de Dunkerque-Port avec l'Université du littoral Côte d'Opale est poursuivi par les interventions de ses collaborateurs devant des publics d'étudiants, l'intégration de stagiaires issus des filières de formation locale et l'ouverture de son territoire aux expérimentations scientifiques.

L'année 2016 a également permis la poursuite des engagements conclus entre Dunkerque-Port et l'Agence de l'eau Artois-Picardie dans le cadre de leur programme pluriannuel d'actions en faveur de l'environnement.

OCEAN LUCK

S'adapter aux changements climatiques et encourager la diminution des émissions industrielles

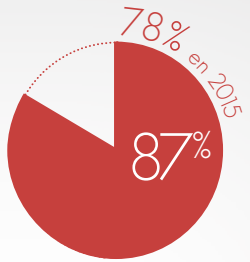

ORIENTATION 2

Maitrise du risque d'inondation et submersion

La gestion des niveaux d'eau dans le territoire dunkerquois est permanente et complexe. Grâce aux wateringues, cette gestion a pour objectif de faire face soit au manque d'eau, soit aux excès d'eau, mais elle vise également à concilier les différents usages. Pour l'Institution Intercommunale des Wateringues (IIW), Dunkerque-Port assure l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'évacuation des eaux à la mer, comme les écluses et l'ouvrage Tixier. Des règles précises qui coordonnent les manœuvres des ouvrages au regard des différentes situations hydrauliques (coefficient de marée, étiage, gestion courante, de crue ou de crise, pollution) sont inscrites dans des protocoles de gestion, établis en concertation avec les acteurs du territoire. En 2016, le port a accompagné la ville de Dunkerque dans le cadre de la révision de son profil de baignade ainsi que la Communauté Urbaine de Dunkerque pour la connaissance des flux de polluants au débouché du canal exutoire, afin de concilier au mieux les niveaux et qualité des eaux.

A distinguo des inondations continentales, et pour faire face au risque de submersion marine, Dunkerque-Port déploie une véritable stratégie de gestion de sa façade maritime basée sur le redéploiement des sédiments mais aussi sur une stratégie de suivi et de maintenance de ses ouvrages portuaires s'appuyant sur des actions curatives ou préventives. A ce titre, après l'opération de confortement de la digue des Alliés par ré-ensablement massif mené en 2014, l'ouvrage va faire prochainement l'objet de réparations d'envergure. Par ailleurs, les travaux issus de l'accueil d'une thèse CIFRE au sein de l'établissement permettent d'apprécier la dynamique hydro-morpho-sédimentaire le long de la façade portuaire.

Indicateurs

9.6 GW
Consommation électrique du port

1193 T.EQ.CO2
émises en 2014

1 302 887 KMS
parcourus par le parc automobile du port

6 JOURS DE GÊNES
liés aux retombées de poussières sur le Port ouest

À Grande-Synthe, la qualité moyenne de l'air répond aux normes et objectifs fixés par l'État **PM10 21.3 µg/m³**

Services aux navires

Plus de 90% des marchandises mondiales sont transportées par mer. Si le fret maritime est plus efficace et moins polluant que le transport terrestre par camions, il représente néanmoins 4% des émissions mondiales de CO_2. Dans le secteur du transport maritime, les ports concentrent une part importante des émissions polluantes.

Afin de limiter les émissions de polluants (souffre, azote, particules fines), Dunkerque-Port peut proposer une solution d'alimentation électrique à quai des navires, le « cold ironing », leur permettant de se raccorder au réseau terrestre et ainsi supprimer les émissions de gaz à effet de serre générées par les moteurs. Il a donc répondu à l'appel à projet de l'ADEME Industrie et agriculture éco-efficiente pour aménager le terminal à conteneurs au Port Ouest de Dunkerque d'un tel service. En outre, avec l'ouverture au 1er janvier 2017 du Terminal méthanier, il est apparu évident de proposer une solution d'avitaillement des navires en GNL à partir de Dunkerque. Les études de conception de la station d'avitaillement terrestre sont en cours de finalisation. Tandis que le port, Dunkerque LNG et Total travaillent en collaboration pour l'installation d'une station d'avitaillement maritime. Cette offre de service actuellement déficiente en Manche et Mer du Nord, représente une réelle opportunité pour attirer des lignes maritimes et devenir un point de passage obligé pour les navires avec une motorisation GNL dans le cadre de la zonation SECA (Sulphur Emission Control Area).

Enfin, actuellement, il n'existe pas de postes de stationnement dédiés aux remorqueurs au Port Ouest. Dans un soucis d'amélioration des services aux navires et de limitation des émissions, les études d'exécution d'un port de service sont aujourd'hui terminées, les travaux devraient s'achever d'ici la fin du printemps 2017.

Limitation de l'envol des poussières et pollution

Complémentaire à la démarche de surveillance de l'ATMO Hauts-de-France, une étude de modélisation des émissions atmosphériques sur le territoire a été finalisée par Dunkerque-Port en fin d'année 2016. Elle apporte une vision fine des concentrations en polluants atmosphériques à l'échelle de la ZIP. Près de 35 substances réglementées ou non ont ainsi fait l'objet d'une analyse. Les conclusions de ce rapport se veulent encourageantes ; les seuils réglementaires sont en effet respectés à l'échelle du territoire portuaire et les tendances sont à la baisse depuis quelques années maintenant. Cette démarche se veut en outre itérative et fera l'objet de compléments afin de la conforter et ainsi obtenir une vision toujours plus proche de la réalité de terrain.

Mettre en œuvre une stratégie portuaire durable par un hinterland élargi et un report modal renforcé

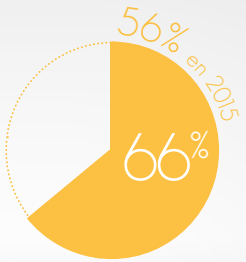

ORIENTATION 3

Corridors européens et interopérabilité

L'intégration de Dunkerque-Port dans les Réseaux Transeuropéens de Transport (RTE- T) et plus particulièrement dans le corridor Mer du Nord-Méditerranée permet de positionner Dunkerque dans les grandes orientations en matière de transport et de mobilité à l'échelle européenne. En ce sens, le développement du projet pilote pour la réalisation d'un complexe d'avitaillement GNL, contribuera prochainement à cette ambition. Par ailleurs, le nouveau terminal Transmanche opéré par DFDS a été mis en service en janvier, avec une amélioration notable des voies d'accès, ainsi que des zones d'enregistrement et de contrôles des véhicules et poids lourds. Ces travaux ont été financés à hauteur de 10 % dans le cadre des RTE-T. Enfin, l'ouverture du nouveau poste d'inspection frontalier a considérablement fluidifié le passage portuaire.
Cette stratégie régionale de réseaux est couplée avec une nouvelle stratégie marketing et commerciale de territoire, à l'image des rencontres avec les acteurs logistiques du territoire des Hauts-de-France organisées par Dunkerque-Port à Amiens le 14 décembre 2016. Il en est de même pour la représentation du port en mai au salon «Breakbulk» d'Anvers pour exposer son savoir-faire dans le traitement des marchandises conventionnelles, et «Multimodal» de Birmingham, salon du transport fret et de la logistique au Royaume-Uni et en Irlande.

Indicateurs

3.8 MILLIARDS D'€UROS
Retombées économiques et sociales sur l'agglomération dunkerquoise en 2014

23 690 EMPLOIS
(directs induits) du territoire portuaire en 2014

30 % DES MARCHANDISES
en transit transportées par chemin de fer

46.7 MILLIONS DE T
Trafic maritime du port

4.6 %
de parts de marché sur les ports voisins

29.2 MILLIONS DE T
de marchandises traitées par le GPMD via le short sea

Report maritime de courte distance

Le Projet Stratégique 2014-2018 ambitionne notamment d'intégrer le Port de Dunkerque dans la dynamique des échanges internationaux, au-delà de son hinterland de proximité, comme port d'éclatement maritime dans le cadre du Short Sea Shipping sur les trafic vracs solides et conteneurs. Cette volonté s'est traduite par la mise en œuvre et le confortement de lignes maritimes de courte distance notamment vers le Maghreb, le Portugal et la Russie à la faveur d'une limitation des émissions atmosphériques engendrées notamment par le trafic routier. Les projets d'extension du Terminal à pondéreux ouest ainsi que du quai de Flandre devraient en outre permettre d'accroître ce type de trafics.

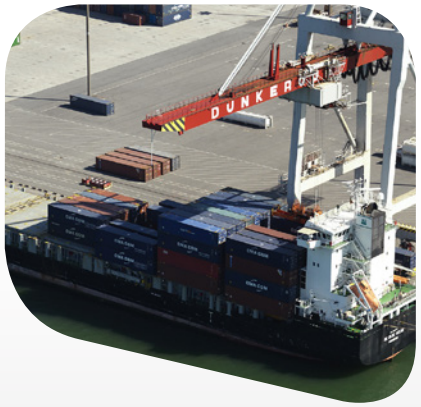

Partenariats commerciaux

Le 28 septembre 2016, lors de « la journée du réseau portuaire des Hauts-de-France », les acteurs du transport de marchandises et les gestionnaires d'infrastructures portuaires de la région unissent leurs forces autour d'une ambition partagée : devenir le hub logistique du Nord-Ouest de l'Europe. La création de l'association Ports des Hauts-de-France (Norlink Ports) coïncide avec le lancement de grands projets régionaux qui accompagnent la réussite du canal Seine-Nord Europe qui traverse la région.

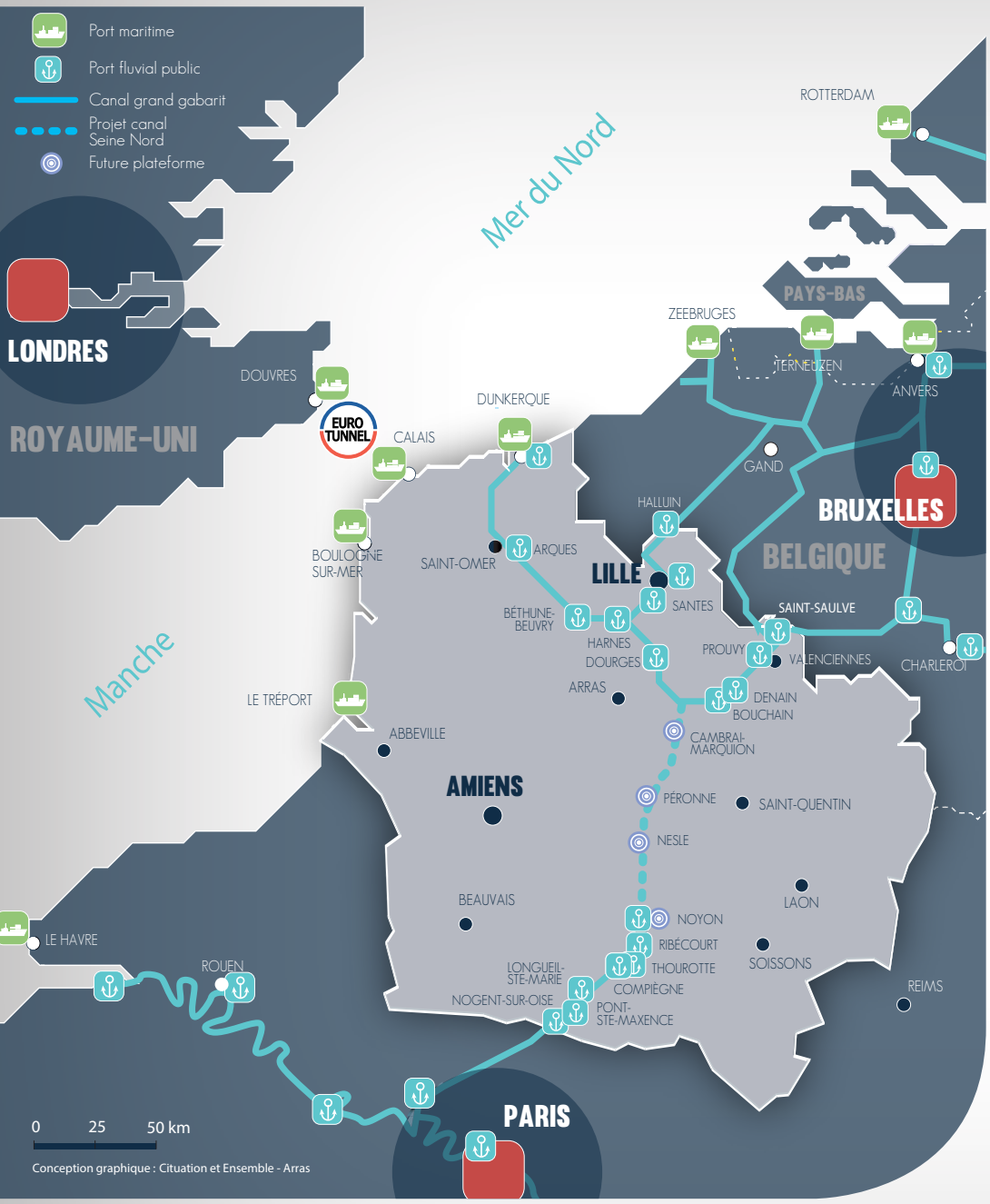

Développement de la voie d'eau

En tant qu'acteur portuaire et logistique, Dunkerque-Port a pour volonté de contribuer à rendre le transport de marchandises plus efficace en termes de temps, de coûts et d'impact environnemental.
L'an passé, Dunkerque-Port mettait en place une expérimentation de péréquation des surcoûts liés au chargement de bateaux fluviaux au terminal à conteneurs avec pour objet de développer le transport fluvial. Aujourd'hui, le Terminal des Flandres, avec l'accord de ses clients, a acté la pérennisation du système.
En février, une troisième navette ferroviaire vers Bonneuil complète les liaisons fluviales de CONTARGO et celle de Nord Ports Shuttle (NPS) en place depuis l'année 2015.

Développement du trafic ferroviaire

Avec ses 200km de voies ferrées, Dunkerque-Port est le premier port ferroviaire de France. En 2016, les volumes de marchandises qui ont transité par ce mode représentent 3.5 millions de tonnes liées aux flux maritimes et 10.4 millions de tonnes liées aux flux continentaux.
Afin de conserver cette dynamique, la modernisation des infrastructures ferroviaires se poursuit avec nos opérateurs dans le cadre d'un plan d'investissement pluriannuel (séparations de postes et caténaires).

En 2016, Dunkerque-Port et SNCF Logistics ont établi un partenariat afin d'élargir la zone de distribution du port, et de pérenniser son référencement sur les grandes places logistiques de transport. Cet accord permet notamment de répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus internationale, en construisant une offre logistique globale et vertueuse en terme environnemental, ainsi qu'en développant de nouvelles solutions pour fluidifier le passage portuaire.
D'autre part, dans la continuité du déploiement du report modal, l'opportunité de développement de navettes ferroviaires conteneurisées sur l'axe Strasbourg a été relancée en 2016, suite à la mise en place de l'auto-liquidation de la TVA qui facilite les démarches.

VIGAN

TITAN

Richesse naturelle et paysagère, développement portuaire : décliner la durabilité

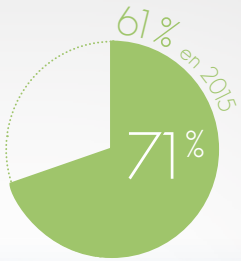

ORIENTATION 4

SDPN et gestion des espaces naturels

Dans la continuité du Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) validé par le Conseil national du patrimoine naturel en 2011, les Orientations de gestion des espaces naturels (DOGEN) 2014-2018 ont été finalisées fin 2014. L'année 2016 a vu la mise à jour des inventaires généraux faune, flore, habitats à l'échelle du territoire portuaire et de sa façade littorale. Conformément au Projet stratégique 2014-2018, le SDPN fera l'objet prochainement d'une mise à jour intégrant ces nouveaux inventaires, le volet marin et les évolutions cartographiques liées aux projets, y compris les mesures compensatoires à déployer pour les aménagements dont l'arrêté préfectoral est signé.

Préservation de la biodiversité

Dans le cadre des nouveaux projets d'aménagements et d'implantation des industriels sur le territoire portuaire, Dunkerque-Port apporte un appui technique à l'instruction des dossiers environnementaux. Il veille par ailleurs à l'intégration des aménagements en faveur de la biodiversité proposés au titre de mesures compensatoires ou d'accompagnement dans la trame verte et bleue du port, le SDPN.

En outre, chacun des sites de compensation ou espaces de nature fait l'objet d'un plan de gestion pluriannuel et réunit les acteurs naturalistes du territoire lors d'un comité de suivi annuel. Ces sites dédiés à la biodiversité sont mis en gestion auprès du Conseil départemental du Nord ou de la Communauté urbaine de Dunkerque pour leurs savoir-faire en matière de biodiversité.

Enfin, le territoire portuaire accueille régulièrement de nombreux naturalistes locaux, comme le Groupement ornithologique nord (GON), le Groupe d'observation et d'étude des lieux anthropiques et naturels proches de Dunkerque (Goeland), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Flandre maritime (CPIE FM), le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNB), etc. afin de collecter et suivre des informations relatives à l'inventaire des espèces.

Indicateurs

La part des surfaces de l'espace du SDPN engagés ou actés est de

20 %

3980 HA

ont fait l'objet d'inventaires FFH en 2016

240 HA

d'espaces naturels du port sont couverts par un plan de gestion

21 374 POINTS

Indice écobilan sur le territoire portuaire en 2011

Natura 2000 Bancs des Flandres

Dunkerque-Port a été désigné opérateur principal de la réalisation du Document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000 des Bancs des Flandres, accompagné par le Comité régional des pêches maritimes en Manche et Mer du Nord (CRPMEM) pour le volet pêche. En 2015, les diagnostics et enjeux de conservation ont été validés par le Comité de pilotage. En 2016, les objectifs et mesures proposés ont été redimensionnés afin de respecter les nouvelles recommandations en matière de plan de gestion du Muséum national d'histoire naturelle. Aujourd'hui la récente création de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) impose un nouveau partage des tâches avec cet acteur incontournable de gestion du milieu marin.
En outre, en sa qualité de gestionnaire de territoire maritime à valeur patrimoniale et culturelle, le port s'inscrit dans la démarche Grand Site portée par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Trame Verte et Bleue et réseau d'Aires Marines

Dunkerque-Port siège par ailleurs aux instances de concertation et d'échanges que sont le Conseil maritime de façade Manche-est Mer du Nord (CMF) piloté par la Direction inter-régionale de la mer Manche-est Mer du Nord et le Comité de bassin piloté par l'Agence de l'eau Artois-Picardie. En 2016, il a participé en outre aux différents échanges concernant notamment la Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML), le document stratégique de façade (DSF) pour la planification de l'espace maritime (PEM), la révision du SDAGE et celle du SAGE de l'Aa.
Par ailleurs, Dunkerque-Port s'intègre aussi aux réseaux de suivis et d'échanges autour de la biodiversité que sont l'Observatoire régional de la biodiversité et celui plus local piloté par la CUD, ainsi que le récent Observatoire des oiseaux marins coordonné par l'Agence des aires marines protégées, aujourd'hui Agence française pour la biodiversité.
Enfin, le port participe aux discussions des projets Life + Nature Flandre portés par le Conservatoire du littoral, le Conseil départemental du Nord et l'Agence nature et forêt de la région flamande et dont le but est de veiller à une gestion optimisée des massifs dunaires transfrontaliers.

Espaces fonctionnels du territoire portuaire

La récente carte de zonage et de vocation du territoire portuaire a permis, en complément du Schéma directeur du patrimoine naturel (SDPN), de dessiner avec une vision précise les affectations des espaces portuaires en cohérence avec les stratégies territoriales d'aménagement, de développement industrialo-portuaire et de valorisation éco-paysagère.

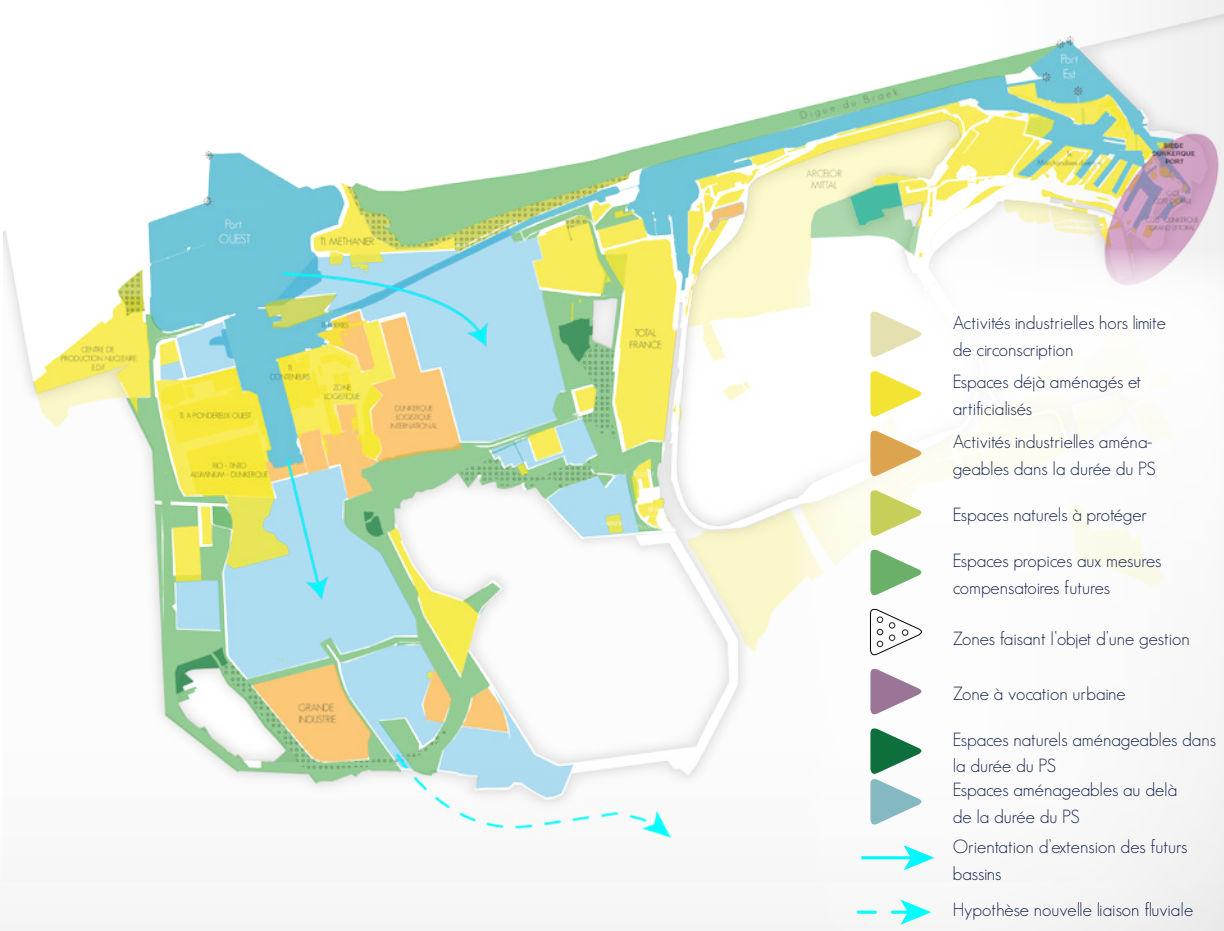

Faire de l'agglomération dunkerquoise une ville-port durable

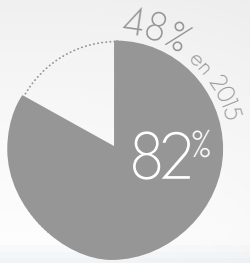

ORIENTATION 5

Partenariat CUD

Depuis 2008, année de la réforme portuaire, la Communauté urbaine et le Grand port maritime de Dunkerque ont structuré et conforté leur partenariat en faveur d'un développement durable du territoire. Très engagée et impliquée dans la conception et la déclinaison du PA2D, la CUD constitue un partenaire majeur du port. Ensemble, ils ont œuvré au renforcement du rayonnement et de l'attractivité de la place portuaire, génératrice d'emplois et de valeur ajoutée pour le Dunkerquois.

Forts de la dynamique née de cette coopération renforcée et en s'appuyant sur leurs documents d'orientation que sont le projet stratégique pour l'établissement portuaire et le projet communautaire pour l'intercommunalité, les deux structures entendent aujourd'hui amplifier le mouvement en s'engageant dans une nouvelle phase de partenariat.

Structurée autour de trois axes de travail : développement économique, problématiques environnementales et dynamique territoriale, la nouvelle convention signée le jeudi 24 novembre 2016 entre Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque, Président de la Communauté urbaine, et Stéphane Raison, Président du Directoire du Grand port maritime, porte sur la période 2016-2020. A travers ce document, les deux partenaires s'engagent à unir leurs efforts pour reconquérir des marchés en Hauts-de-France et, au-delà, élargir l'hinterland du port de Dunkerque vers l'est et le bassin parisien. Ils souhaitent également ensemble, faire émerger de nouvelles filières entrant dans le champ de l'écologie industrielle et de l'énergie et, dans la droite ligne des états généraux de l'emploi local initiés par la Communauté urbaine, relever le défi du développement logistique ainsi que de la massification des trafics de conteneurs.

Indicateurs

93 %
Taux de satisfaction des Matinales ou autres évènements

19 MANIFESTATIONS ENVIRONNEMENTALES
ont été organisées ou soutenues

81 STAGIAIRES
accueillis au port

610 PARTICIPANTS
aux évènements environnementaux

5 DÉLÉGATIONS
étrangères ou autres ports accueillis

876 VISITEURS
accueillis lors des journées de découverte et de valorisation du domaine portuaire

PA2D

Issue de la gouvernance, la démarche du PA2D doit sa réussite à la volonté de Dunkerque-Port de fédérer et d'impliquer les acteurs du territoire autour de ce projet. De nombreux outils ont été déployés pour assurer le suivi des actions et mesures du PA2D. Véritable instrument d'information sur l'avancement des actions du PA2D, les Matinales Développement Durable sont destinées à un large public. En 2016, près de 150 personnes ont assisté aux éditions portant sur le « report modal » et la « qualité de l'air ». La « gestion du littoral » a, quant à elle, été évoquée dans le cadre des Ateliers EUCC-France. Une nouvelle forme de management a également été mise en place en place à travers les « Ateliers PA2D » à destination exclusive du Comité de suivi.En 2016, ils ont fait l'objet d'échanges sur le « cahier des charges de la zone industrialo-portuaire » ainsi que sur la « gestion des déchets ». Enfin et à la fin de chaque exercice, le Comité de de suivi constitué de membres du Conseil de Développement de Dunkerque-Port et sous la présidence de Philippe Bertonèche, est saisi afin de valider le Bilan de l'année passée et définir la stratégie de l'année suivante.

Communication

L'élaboration du PA2D a permis à Dunkerque-Port de prendre conscience de la nécessité de s'ouvrir à la population. A ce titre et chaque année, un Agenda Développement Durable est déployé afin de programmer les évènements liés au PA2D. Qu'il s'agisse de manifestations à destination du public ou des professionnels (Matinales, Atelier, ...) toutes concourent à l'ouverture du port et à l'amélioration de la gouvernance autour du PA2D. Ils permettent également à Dunkerque-Port de donner de la visibilité aux actions engagées en matière de développement durable depuis leur lancement en 2014. Des outils de communication ont par ailleurs émergé en 2016 avec la publication de Newsletters du PA2D ainsi que le bilan du PA2D qui sont reconduits cette année.

Patrimoine maritime et culture portuaire

La place portuaire dunkerquoise souffre d'un constat d'éloignement, et d'inaccessibilité. Mais aussi d'une méconnaissance de ses métiers, de ses activités et de sa dimension environnementale. Afin de valoriser ce riche patrimoine et diffuser la culture portuaire auprès de la population, Dunkerque-Port met en œuvre de nombreuses actions favorisant une meilleure intégration sociétale de la ZIP. 2016 a été marquée par de nombreux évènements à destination du public : visites de port, chantier nature, expositions, avec l'appui notamment du Musée portuaire ou du CPIE Flandre maritime. En outre, dans la poursuite de ces initiatives, un travail a démarré cette année en partenariat avec la CUD, le Musée portuaire, le Learning center, l'AGUR, et les associations locales afin de concrétiser l'opportunité de développer le concept de Port Center sur l'agglomération dunkerquoise. Cette volonté affichée d'ouverture du port a été plébiscitée par l'ESPO Awards 2016 : Dunkerque-Port a en effet été retenu parmi les 5 finalistes de ce concours qui récompense les ports européens engagés en faveur d'une meilleure intégration sociétale de leur territoire.

Contexte - Enjeux changement climatique
Ce sont les pays développés qui, historiquement, ont le plus contribué au changement climatique. Mais aujourd'hui, certains pays émergents émettent autant de gaz à effet de serre (GES) par habitant que la France.
Emissions par habitant des principaux pays émetteurs de GES en 2011*
Selon le 5e rapport du GIEC, les émissions de GES induites par les activités humaines dans le monde se sont élevées à 49 Gt d'équivalent CO2 en 2010.

Opération Plantations
DUNKERQUE PORT
FLANDRE MARITIME

Tableau de bord général

UNE ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE

65%

- Recommandations pratiques aux entreprises de la ZIP — 31%
- Schéma directeur d'assainissement — 57%
- Économie circulaire — 47%
- Schéma directeur des dragages — 77%
- Prise en compte des risques technologiques et naturels — 88%
- Schéma de circulation des matières dangereuses — 38%
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre — 90%
- Responsabilité Sociale et Environnementale — 79%
- Partenariats pour la recherche, le développement et la formation — 81%

UN CLIMAT ET DES ÉMISSIONS MAÎTRISÉS

87%

- Maîtrise des risques inondation et submersion — 98%
- Services aux navires, pour la réduction des émissions — 92%
- Limitation de l'envol des poussières et pollutions — 64%

UNE STRATÉGIE PORTUAIRE DURABLE

66%

- Partenariats commerciaux avec les plateformes portuaires intérieures — 80%
- Report maritime de courte distance — 50%
- Corridors européens et interopérabilité — 83%
- Développement de la voie d'eau — 70%
- Développement du trafic ferroviaire — 46%

UNE RICHESSE NATURELLE ET PAYSAGÈRE

71%

- Schéma directeur du patrimoine naturel et plan de gestion des espaces naturels — 86%
- Animation de la biodiversité sur le territoire portuaire — 63%
- Document d'objectifs pour les sites Natura 2000 — 84%
- Trames verte et bleue et réseau des aires marines — 67%
- Espaces fonctionnels du territoire portuaire — 55%

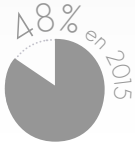

UNE VILLE-PORT DURABLE

82%

- Convention de collaboration entre le Port et la Communauté Urbaine — 86%
- Plan d'aménagement et de développement durable — 83%
- Patrimoine maritime et culture portuaire — 59%
- Communication Grand Public — 100%

DUNKERQUE PORT

www.dunkerque-port.fr

Direction de l'Aménagement et de l'Environnement

Port 2505
2505 route de l'Écluse Trystram
BP 46534
59386 Dunkerque Cedex 1 - France
Tél : +33 (0)3 28 28 78 78